

## - Les principaux faits des mois de mars 2021 -

Date	Evènement
31 mars	COVID-19: tribune dans « Le Monde » du Directeur général de l'OMS et de 24 chefs d'État et de gouvernement appelant à : « garantir un accès universel et équitable à des vaccins et médicaments » et à « œuvrer ensemble à l'élaboration d'un nouveau Traité international sur la préparation et la riposte aux pandémies ».
	Décisions du PR -suite à l'amplification de la pandémie : - les restrictions en cours jusqu'alors dans 19 départements sont étendues à toute la Métropole dont le couvre-feu à 19 heures l'attestation sera obligatoire pour les déplacements au-delà de 10kms du domicile les crèches, écoles, lycées seront fermées durant trois semaines (la semaine prochaine les cours - sauf exceptions - se feront à la maison ; à partir du 12 avril la France entière - quelle que soit la zone de vacances - sera placée en vacances de printemps). La rentrée aura lieu pour tous le 26 avril, physiquement pour les maternelles et les primaires, à distance pour les collèges et les lycées. Le 3 mai, les collégiens et lycéens pourront retrouver physiquement leurs établissements, le cas échéant, avec des jauges adaptées. Les étudiants pourront, pour ceux qui le souhaitent, continuer durant toute cette période, à se rendre à l'Université une journée de cours par semaine
29 mars	Le porte-conteneurs géant bloqué depuis une semaine dans le canal de Suez est débloqué lors d'une opération de renflouement.
	Santé publique : procès du « Médiator » : le laboratoire Servier est déclaré coupable de « tromperie aggravée » et « d'homicides involontaires » et condamné à 2,7 millions d'amende — l'agence nationale de sécurité du médicament, négligente, est condamnée à 303 000 euros d'amendes.

28 mars	COVID-19: dans le « JDD » 41 médecins s'alarment de la situation dramatique dans les hôpitaux laquelle pourrait les conduire de fait à faite un tri entre les patients.  Climat: nombreuses marches (187) partout en France sur le climat au moment où le projet de loi « climat et résilience » arrive le 29 en séance plénière de l'Assemblée Nationale.
27 mars	<b>Birmanie : le bilan des victimes s'alourdit</b> de jours en jours : plus de 100 morts ce jour – depuis le coup d'Etat militaire du 1 <sup>er</sup> février plus de 440 personnes ont été tuées.
26 mars	Dette publique (INSEE): cette dette atteint 115,7% du PIB en 2020 soit: 2.650,1 milliards; le déficit public en 2020 est de 9,2% du PIB.  Le déficit public s'établit à 211,5 milliards – la charge de la dette (en 2020 toujours) est de 33,2 milliards (soit 6 milliards de moins qu'un an plus tôt).
25 mars	COVID-19: les mesures restrictives en cours dans 16 départements sont étendues dans les départements de l'Aube, du Rhône et de la Nièvre.  Débat à l'Assemblée Nationale sur la gestion de la crise sanitaire: dommage qu'il se soit déroulé avec peu de participants (?)  Décès de Bertrand TAVERNIER: cinéaste: « Que la fête commence » (1976) – « Coup de torchon » (1981) – « La vie et rien d'autre » (1989)
24 mars	COVID-19 et politique : nouveau volte- face gouvernemental : les élections législatives partielles prévues à Paris et dans le Pas de Calais pour les 4 et 11 avril sont finalement reportées en mai.
23 mars	Social: le journal « Le Monde » se fait l'écho d'une préoccupation sociale bien réelle : « avec la crise économique des plans sociaux visant les plus de 50 ans se multiplient ».

	1
23 mars	Le Président du « Haut Conseil pour le financement de la protection sociale » remet une note d'étape au gouvernement sur « les finances sociales après la crise du COVID-19 ». Pour l'exercice 2020 l'assurance chômage accuse un déficit de plus de 17 milliards — la branche maladie un solde négatif de -30,4 milliards.  Un porte-conteneur géant -battant pavillon panaméen- s'est mis en travers du canal de Suez : ce qui perturbe le commerce entre l'Asie et l'Europe.
22 mars	Turquie: ERDOGAN décide le retrait de son pays de la « Convention d'Istanbul » : traité protégeant les femmes contre les violences.  Ce dirigeant « islamo-conservateur » les signes d'autoritarisme d'un pouvoir qui lui échappe de plus en plus.  Les Banques centrales se réunissent -sous l'égide de la BRI- pour débattre des enjeux et risques de la monnaie numérique.
20 mars	Brésil: interview de LULA: ex-président du Brésil dans « Le Monde »: il se déclare prêt à en découdre, éventuellement, avec BOLSANORO lors de l'élection présidentielle de 2022.
18 mars	Histoire: le 18 mars 1871 une émeute éclate à Paris sur la butte Montmartre: cette insurrection dure 72 jours du 18 mars au 28 mai 1871. Les parisiens humiliés par la défaite de leur pays face aux prussiens se révoltent – Adolf THIERS chef du gouvernement s'enfuit à Versailles. Mais, dès la signature du traité de paix avec l'Allemagne THIERS obtient de l'occupant prussien la libération anticipée de 60.000 soldats. Il lance contre la capitale 130.000 hommes: l'assaut commence le 21 mai: la « semaine sanglante » se déroule du 21 au 28 mai fera, au moins, 20.000 victimes.  Alors que, sur le plan social, un certain nombre de mesures de progrès furent prises: interdiction du travail de nuit dans les boulangeries (20 avril) —réquisition des logements vacants (24 avril) — interdiction du système des amendes et retenues sur salaires dans les ateliers (27 avril) … le bilan global de la Commune demeure controversé.

## 18 mars Diverses publications reviennent sur ces évènements (Télérama - Politis - le 1 etc) : la publication la plus significative est le « Dictionnaire de la Commune de Paris » (dirigé par Michel CORDILLOT) dans la collection « du Maîtron » ° qui comporte des articles thématiques et des biographies de près de 500 personnes. Finances publiques : la Commission -présidée par J. ARTHUISremet son rapport au 1<sup>er</sup> Ministre. USA-Chine : rencontre en Alaska entre le Secrétaire d'Etat Tony BLINKEN et Yang JIECHI -Ministre des Affaires Etrangères de Chine-: échanges rugueux entre les deux délégations. COVID-19 : le vaccin Astra ZENECA est jugé « sûr et efficace » par l'Agence Européenne du médicament. La France l'autorise, à nouveau, avec cependant une limite : il sera réservé, dans un premier temps, aux personnes âgées de plus de 55 ans. Re-confinement pour une partie du territoire départements : Hauts de France- Région parisienne - Alpes Maritimes, Seine Maritime et Eure]. Ce re-confinement concerne 21 millions de personnes, à partir du vendredi 20 mars pour une durée d'au moins quatre semaines. Le couvre-feu, sur le plan national, sera à partir de 19 h. Le dispositif permet des activités de plein air dans un rayon de 10 km. Les commerces « non essentiels » seront fermés dans les départements en cause et les déplacements inter-régionaux seront interdits (sauf exceptions). Le nouveau slogan du gouvernement pour ce « troisième confinement » partiel est : « confiner sans enfermer ». La Cour des Comptes publie son rapport sur la gestion gouvernementale du COVID : elle fait un rapport critique dans lequel elle souligne « l'impréparation de l'Etat » 17 mars COVID-19: il y a un an le premier confinement

	,
16 mars	COVID-19: l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Espagne, la Suède suspendent, à leur tour, la vaccination avec l'Astra Zenecca en application du « principe de précaution » : cet évènement vient mal dans la campagne de vaccination alors que ce laboratoire a, de plus, annoncé des retards dans la livraison des vaccins.  Les caisses de retraites complémentaires AGIRC – ARRCO sont en déficit de 6 milliards en 2020.
15 mars	Entreprises: problèmes de « gouvernance » chez Danone: le PDG Emmanuel FABER est débarqué par des actionnaires insatisfaits de la rentabilité actionnariale de l'entreprise.  COVID-19: l'Irlande et les Pays-Bas après la Norvège, l'Islande, le Danemark, la Bulgarie, suspendent les injections du vaccin d'AstraZenecca en raison de la crainte liée à la formation de caillots sanguins.
	Birmanie : la répression par la junte continue avec, au moins, 39 manifestants tués ces derniers jours. La veille le pouvoir a annoncé la loi martiale dans deux communes de l'agglomération de Rangoun.
	Troisième sommet social (en visioconférence) avec le 1 <sup>er</sup> Ministre: à l'ordre du jour: l'embauche des jeunes – l'apprentissage – les conditions de travail des travailleurs des plateformes- la « prime Macron » (prime défiscalisée et exonérée de cotisations sociales jusqu'à 1000 € - son montant pouvant être porté à 2000 € pour les salariés dont les branches ont signé un accord d'intéressement d'ici le 31 décembre 2021). Le 18 mars va s'ouvrir une phase de travail sur les scénarios relatifs à la levée des restrictions sanitaires: à suivre.
14/15 mars	SYRIE : « Le Monde consacre un dossier spécial à la Syrie : pays dévasté par 10 ans de guerre.
13 mars	« Le Monde » revient –mois par mois- sur un an de déconfinement (le 17 mars 2020).

11 mars	COVID-19: la Commission Européenne donne son accord à l'utilisation du vaccin JANSSEN de « JOHNSON et JOHNSON ».  Deuxième journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme.
10 mars	USA: le Congrès américain adopte le plan de relance de 1.900 milliards de \$ (=1.595 milliards d'euros). Ce plan prévoit notamment le versement d'un chèque de 1.400 \$ pour chaque américain gagnant mois de 75.000\$ par an.
9 mars	Décès de Paulette GUINCHARD-KUNSTLER : Secrétaire d'Etat aux personnes âgées dans le gouvernement JOSPIN. Elle a fait adopter « l'allocation personnelle d'activité ».  La France réalise son premier exercice militaire spatial : exercice virtuel baptisé : « Aster X ».
8 mars	Journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes : les Nations Unies ont officialisé cette journée en 1977.
	Cette journée puise ses origines dans l'histoire des luttes ouvrières et des manifestations de femmes au tournant du XXème siècle en Amérique du Nord et en Europe.
	En France c'est en 1982 -sous l'impulsion d'Yvette ROUDY Ministre déléguée aux droits de la femme- que la France reconnait le 8 mars comme Journée internationale des femmes.
	Le thème retenu par l'ONU pour 2021 fait le lien avec la crise pandémique que traverse le monde actuellement et s'intitule : « Leadership féminin pour un futur égalitaire dans le monde de la COVID-19 ».
	Assemblée Nationale : début de l'examen de la loi « Climat et résilience » (suite à la Convention citoyenne sur le Climat) : 5.000 amendements sont déposés sur ce projet de loi : à suivre.

	T
8 mars	COVID-19: selon les chiffres publiés par Ourwoldindata.com: seuls 6,1% des Européens ont reçu une première injection contre 17,1 % des américains, 32,1% des britanniques, plus de 35% des Emiratis et 57% des Israéliens.
	<b>Brésil:</b> un tribunal suprême annule les condamnations en justice pesant sur LULA -lequel a tout de même passé 580 jours en prison entre avril 2018 et novembre 2019. Il est rétabli dans ses droits politiques.
	Les français établis hors de France en 2019 (Source : « Bulletin quotidien ») au 31 12 2019 sont : 1.775.875 inscrits au registre des français établis hors de France soit une baisse de 1,47% par rapport à l'année précédente.  Le nombre de français résidant dans les Etats membres de l'UE est en baisse de 1,3% et compte désormais : 652.456 personnes.
7/8 mars	COVID-19: article intéressant dans « Le Monde » sur l'enjeu crucial des données publiques qui doivent être utiles, transparentes et sécurisées
	Géopolitique : dossier intéressant dans « Le Monde » sur : « la Chine un empire à l'assaut du droit de la mer » : la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, adoptée en 1982 à Montago Bay (Jamaïque) est souvent bafouée par la Chine, la Turquie.
6 mars	Visite du Pape François en Irak dans un pays dévasté – rencontre avec l'ayatollah Ali AL-SISTANI : autorité spirituelle des chiites en Irak = entretien et messages de paix des deux religieux.
5 mars	Chine: ouverture de « l'Assemblée populaire »: la Chine renforce son contrôle sur Hong Kong; cette session doit par ailleurs adopter le 14ème plan quinquennal 2021-2025.
	Décès du danseur Patrick DUPOND : danseur étoile de l'Opéra de Paris (1980) ; Directeur du ballet français de Nancy (1988) ; Directeur de la danse de l'Opéra de Paris (1990)
<u> </u>	I

4 mars	Entreprises : les résultats des entreprises du CAC 40 (source PwC) : sur 37 entreprises recensées les bénéfices ont baissé de 53,9 % par rapport à 2019.
	La banque LCL (Le Crédit Lyonnais groupe du Crédit Agricole) annonce la fermeture de 230 à 280 agences soit 15% de son réseau.
	Politique : le parti socialiste présente ses propositions pour « une nouvelle politique sanitaire »
	COVID-19 : conférence de presse du 1 <sup>er</sup> Ministre Jean CASTEX : « les grands centres commerciaux ou les grandes surfaces de 10.000 m2 seront fermés dans 23 départements placés sous surveillance renforcée »
	Ethiopie: la situation est très préoccupante: Michèle BACHELET -Haut- Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme » confirme des violations graves qui pourraient constituer des crimes de guerre contre l'humanité.
3 mars	France: social: une tribune dans « Le Monde » de: Laurent BERGER (CFDT) – Pascal BRICE (>Président de la fédération des acteurs de la solidarité – FAS) et Paul MAYAUX -Président de la fédération des associations générales étudiantes – FAGE) demande l'extension du RSA aux moins de 25 ans.
	La Cour Internationale ouvre une enquête pour les crimes commis depuis juin 2014 dans les territoires palestiniens occupés : Israël et Etats-Unis critiquent cette décision.
2 mars	COVID-19 : l'usage du vaccin AstraZenecca va être étendu aux 65-75 ans avec « comorbidités »
	France: social: la Ministre du Travail décide des « ajustements » sur l'assurance chômage: ajustements dénoncés par les syndicats
	Algérie: E. MACRON reconnait « au nom de la France » que l'avocat nationaliste algérien Ali BOUMENDJEL a bien été torturé puis assassiné le 23 mars 1957 comme l'avait d'ailleurs reconnu le général Paul AUSSARESSES dans son ouvrage « Services spéciaux – Algérie 1955 – 1957 »

2 mars	Affaire NAVALNY: Washington annonce des sanctions contre de hauts responsables russes suite à l'empoisonnement puis l'emprisonnement de NAVALNY.
1 <sup>er</sup> mars	Politique : l'ancien Président de la République Nicolas SARKOZY est jugé coupable par le tribunal correctionnel de Paris pour « corruption et trafic d'influence » dans le cadre du procès dit de « l'affaire Bismuth » dite également « affaire des écoutes » et est condamné à trois ans de prison dont deux avec sursis. Il se pourvoit en appel de cette décision de justice.